



Le trait d'union Ayvellois

FEVRIER 2020

N° 57



SOMMAIRE

P 2 □ *édito du maire*

P 3, 4 □ *infos communales*

P 5 □ *état civil 2019*

P 6 □ *page écolo*

P 7 □ *du passé à aujourd'hui*

P 8 à 14 □ *retour sur images*

P 15 □ *divertissements*

P 16 □ *festivités et animations*

Edito du maire



L'année 2019 est terminée. Je profite du dernier bulletin de cette mandature pour vous souhaiter une année 2020 empreinte surtout d'une bonne santé, faite de projets et de réussites.

Je ne ferai pas **le bilan** de ce mandat, réserve d'élections municipales oblige.

Par contre je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont participé à la vie de la commune. En cette période nationale difficile, donner de son temps ne deviendrait-il pas une gageure ?

JE et nous pouvons être fiers de nos animateurs pour cette année 2019 riche en manifestations. Merci à toutes nos associations. Notre tissu associatif s'étoffe d'année en année, nous, le monde associatif on y croit toujours.

L'année 2019 en est le constat. Un dynamisme sur mesure, un bon esprit de groupe, des volontés à toute épreuve, cette énergie ils la mettent à votre service. Vous le découvrirez en lisant ce bulletin

Merci à :

Tous les présidentes, présidents, directrices et directeurs de tout secteur pour leur investissement.

A toute l'équipe municipale pour ces années passées ensemble.

Aux personnes du village qui donnent de leur temps pour vous.

Merci à vous tous.

La commune est entrée dans le processus du ZERO Phyto en partenariat avec Ardenne Métropole et la région Grand Est. Un audit sur notre territoire est réalisé. Les phytos, nous les avons bannis depuis plusieurs années.

Repenser la gestion des espaces verts, créer de la biodiversité, avoir une richesse paysagère et écologique c'est le but que nous nous sommes fixés pour limiter la consommation d'eau, réduire les tontes, faire de la gestion différenciée, etc... Plusieurs alternatives nous ont été présentées.

La commune donne le **LA**, mais c'est l'affaire de **tous**.

Parfois ce sont des gestes simples et peu onéreux qui font avancer les choses. Ayons la volonté de marcher dans le même sens, préservons notre environnement, notre milieu où l'on vit, notre planète **bien sûr**.

J'ai inscrit notre village dans le label « **Commune nature** » relevons tous ensemble ce défi.

Puisque nous sommes dans les labels, après « **Village étoilé** », distinction suite à une bonne gestion de l'éclairage public (coupure de nuit afin de réduire les nuisances nocturnes, maîtrise de la consommation, changement de matériel), la commune a monté un dossier sur la sécurité routière dans le village. Un nouveau label vient de lui être décerné au mois de novembre celui de « **Village prudent** ».

Tous ces labels récompensent les efforts fournis par vos élus depuis quelques années.

Pour cette nouvelle année je souhaite une excellente santé à nos DOYENS, **Mme Denise MOREAUX** et **M Pierre DAUTEL**.

« *Il n'est de vent favorable qu'à celui qui sait où il va* »



Philippe LEBRETON

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 3 OCTOBRE ET DU 15 NOVEMBRE 2019

DÉLIBÉRATIONS DEMANDES DE SUBVENTIONS : pour l'aménagement de la salle des associations et pour l'aménagement d'un terrain multisports

DÉLIBÉRATION AUTORISATION DE LA MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC :

Le Maire présente à l'assemblée le projet portant sur les travaux de mise aux normes "accessibilité" aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des établissements recevant du public (ERP) de la commune. Il rappelle que la loi pour l'égalité des droits et des chances impose aux communes de mettre aux normes l'ensemble de son patrimoine, sans quoi des sanctions seraient appliquées.

C'est pourquoi des travaux doivent être réalisés dans les établissements suivants : mairie, salle des associations, école, église, vestiaire du stade de football. Ces travaux s'appliquent également aux abords extérieurs.

L'identification des points non réglementaires a été réalisée par le bureau d'études CORBAVIE. Ce même cabinet a proposé des solutions correctives et estimé les travaux afin que les établissements répondent à la législation en vigueur.

La collectivité a pour obligation avant de poursuivre la réalisation des travaux, de transmettre aux autorités compétentes des autorisations de travaux et des déclarations préalables. Par ailleurs, ces travaux sont éligibles à des subventions de l'état, du département et de la Région Grand Est, un dossier de demande de subventions sera donc élaboré pour obtenir un soutien financier.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention concernant la mise aux normes accessibilité aux PMR des ERP communaux.



FIBRE OPTIQUE : Avancement des travaux

Actuellement nous dépendons du réseau de France télécom (Orange) venant de MOHON, réseau très vétuste au dire des techniciens d'Orange.

Un réseau fibre optique est en cours de déploiement par l'entreprise LOSANGE. Ce réseau pour la commune, partira de FLIZE avec l'installation d'un NRO (nœud de raccordement optique) hébergement des équipements actifs.

Un SRO (sous répartiteur optique) est placé à ELAIRE avec un départ vers les Ayvelles.

Le NRO est en fonctionnement. En parallèle toute la commune dans son réseau principal a été fibrée, jusqu'au PBO (point de branchement optique) en souterrain, aérien ou façade.

Dans ces PBO restent les soudures des fibres, qui seront réalisées jusqu'en **mai et juin**.

Suite à cela la région organisera une réunion publique d'information. Ce sera l'occasion pour toutes et tous de découvrir le nouveau THD (Très Haut Débit) et de connaître les nombreux fournisseurs d'Accès internet qui proposeront un abonnement.

Le fournisseur que vous aurez choisi alimentera votre maison à partir du PBO en passant dans le fourreau actuel qui vous dessert en téléphonie, une prise sera installée dans votre maison avec la pose d'une BOX.



INSCRIPTION POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Pour les enfants nés en 2017 l'inscription est toujours possible auprès de Mme DESTREE directrice au 03.24.57.25.36.

Infos communales

LE CENTRE ÉQUESTRE JUCA RANCH a ouvert ses portes en juillet 2019.

Il propose diverses activités :

- Pension de chevaux s'alliant à la possibilité de mettre son cheval à l'entraînement
- Cours d'équitation western
- Balades à cheval

Il se trouve rue de CHALANDRY, à la sortie du village.

CONTACT

Julie CAMERATA
Diplômée d'Etat BPJEPS
(spécialisée en équitation Western)
TEL : 06 34 18 74 79
Page facebook : jucaranch



NOUVEAU



« La friterie des Ayvelles »

Depuis le mois de novembre, au **40 Rue de Sedan**, « La friterie des Ayvelles » propose midi et soir des produits diversifiés frais et faits maison, allant des frites aux burgers en passant par des sandwiches, des américains et Kebabs, l'ensemble à consommer sur place ou à emporter.

Contact : 07.81.91.94.37.



Nouvelle association

PASSE TEMPS

Une nouvelle association PASSE TEMPS vient d'être créée au mois d'octobre 2019 pour les personnes à la retraite.

Différentes activités sont proposées : jeux de société, jeux de cartes, tricot, marche...

Trois mercredis par mois à 14 h 30 dans la petite salle de la mairie.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Evelyne au 06.99.16.07.98.



UNE ROSE UN ESPOIR

25 et 26 avril 2020

Depuis 9 ans déjà, les motards sillonnent les Ardennes pour une bonne action.

Soyez généreux !

Pour rappel : le principe est de proposer une rose contre un don minimum de 2 € en porte à porte par des motards qui sillonneront notre village.

Les bénéfices seront reversés directement et en intégralité au Comité Départemental des Ardennes de la **LIGUE CONTRE LE CANCER** et seront utilisés pour l'achat de matériel destiné à atténuer la douleur et améliorer les conditions de vie des malades Ardennais.

Sommes récoltées : 2017 : 21323 € 2018 : 38028 € 2019 : 47910 €

Les parcours ne seront connus que mi-mars.



État civil 2019

Naissances 2019

Féryel MADACI née le 24 mai 2019
Hugo GILLES né le 11 août 2019
Axel VILPOUX né le 12 septembre 2019
Ibrahim YILDIRIM né le 22 septembre 2019
Kenza PASQUIER née le 3 octobre 2019
Arthur LAMBOTTE né le 8 octobre 2019
Mathis POQUET né le 9 octobre 2019
Malia ARIBI né le 5 décembre 2019



Décès 2019

Josette HOURRIER : le 04 août 2019
Christiane LAMBERT : le 26 octobre 2019
Gérard VACHÉ : le 02 décembre 2019

Téléphone : 03.24.37.88.37

Mail : communedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Maire ou Adjoints : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV

"La **couleur** est mon obsession quotidienne, ma joie et mon tourment." Devant vous un arbre, une maison, un champ ou quoi que ce soit. Pensez seulement à ceci : voici un petit carré de bleu, de rose, un ovale vert, une raie jaune et peignez exactement comme ils vous apparaissent.

Claude Monet.

Les transformateurs se colorent...

La couleur c'est apporter de la gaieté dans un monde souvent triste...
C'est la raison pour laquelle...

Jean-Baptiste CHOPPLET, originaire des Ardennes, est venu spécialement du Morbihan décorer le poste EDF situé en face de la mairie.

Nous le remercions vivement et nous attendons avec impatience son retour pour d'autres réalisations dans le village.



Les emballages en verre, c'est dans le conteneur à verre !

9 kg/habitant sont encore jetés dans les ordures ménagères. Le recyclage du verre revient à 35 euros la tonne pour celui mis dans le conteneur et 180 euros la tonne pour celui jeté dans les ordures ménagères qui sont ensuite enfouies : soit 5 fois plus cher !

Le verre se recycle à l'infini sans perte de matière et de qualité.

En triant, vous participez à préserver les ressources de la planète. Un geste rapide, simple, citoyen et écologique.

Uniquement les bouteilles, flacons, pots, bocaux en verre...

Pas de bouchons, capsules, couvercles, vaisselle, porcelaine, vitres...

La benne à verre se trouve près du terrain de foot.



LES TEXTILES ET CHAUSSURES

Le saviez-vous ? L'industrie de la mode est la 2^{ème} la plus polluante au monde après l'industrie pétrolière ! On jette également beaucoup. Près de 10 kgs de vêtements et textiles sont mis sur le marché par an et par français. Parmi ceux-ci seuls 3 kg sont récupérés.

Or tous les textiles usagés sont recyclables.

Recycler, c'est facile : on peut mettre tous les textiles usagés dans les points dédiés généralement dans les bennes à textiles, vieux vêtements même troués, lingerie, chaussettes orphelines, linges de maison, nappes, draps et chaussures liées entre elles pour éviter qu'elles ne se séparent.

Certaines associations caritatives les récupèrent également.

En donnant, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans le domaine de la collecte du tri et de la valorisation des textiles.



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le monde 1/3 des aliments destinés à la consommation humaine est gaspillé.

Un gâchis qui touche tous les acteurs de la filière alimentaire : de la production à la consommation humaine. A domicile, **cela représente environ 30 kg par habitant chaque année** dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés.

Des chiffres qui interpellent, d'autant plus que limiter le gaspillage répond à un triple enjeu :

Sur le plan environnemental, **c'est gâcher des ressources naturelles** importantes et émettre inutilement des gaz à effet de serre.

Sur le plan économique, jeter de la nourriture, **c'est jeter de l'argent** : près de 160 euros par personne et par an en France.

Sur le plan éthique, le gaspillage alimentaire **pose question dans un monde en proie à des crises économiques et alimentaires.**

Pour lutter :

Eviter le gaspillage **au moment des courses** (préparer une liste de courses pour éviter les achats compulsifs, acheter ce dont vous avez besoin, en fonction du nombre de personnes et attention aux promotions qui incitent à trop acheter).

A la maison, commencer par consommer les aliments qui se périment rapidement. Pour assurer les stocks, vous pouvez congeler certains produits.

A table, au lieu de jeter les restes, conservez-les pour le repas suivant ou inventez des recettes. Vous pouvez facilement préparer une soupe ou une sauce. Avec les restes de pain, préparez du pain perdu, des croutons ou de la chapelure.

En dernier recours, certains restes alimentaires peuvent **nourrir nos animaux** de compagnie. D'autres peuvent vous servir à faire du **compost**.

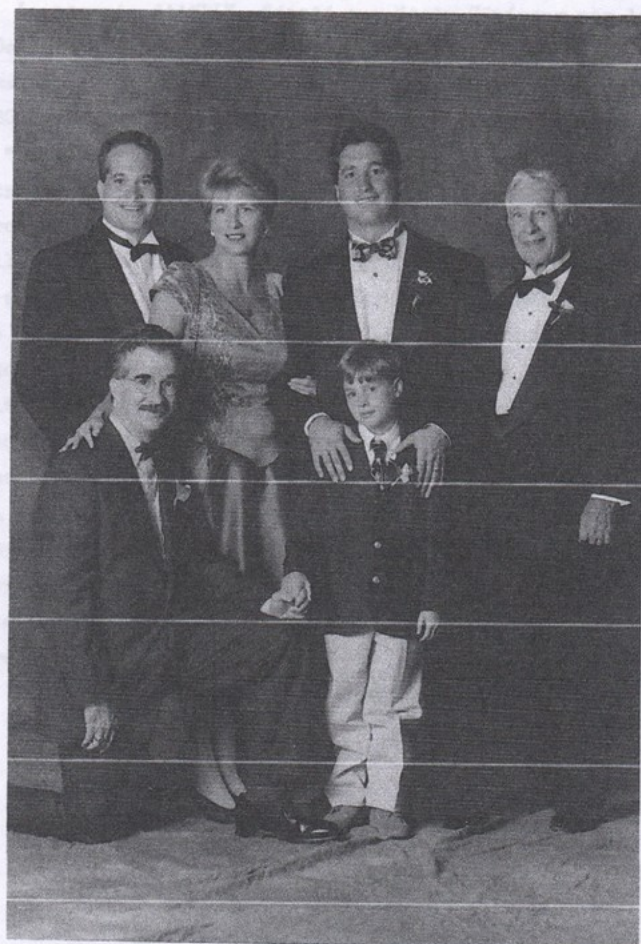


Du passé à aujourd'hui

LA FAMILLE D'AMBLY en photos au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle



Auguste Ernest d'AMBLY
des Ayvelles
Et sa femme Rosa WITMAN
1863



Karl Hallman d'Ambly des Ayvelles 1914-2005 (dr) avec ses trois fils
John d'Ambly (g), Mark Halliday d'Ambly (c), Davis d'Ambly (agenou)
et son petit-fils Christopher Hayes d'Ambly en 1990.
[La femme est une cousine Australienne, Janis Davis]



Les descendants de la famille d'Ambly ont émigré
dans un premier temps
en Allemagne puis aux Etats Unis.
Quelques membres de la famille habitent aussi en Australie.
Il y aurait également des descendants en Belgique.



RESPONSABLE DE PUBLICATION

LEBRETON Philippe

AVEC LA PARTICIPATION DE

LEBRETON Eliane pour la distribution
DELOECKER Frédérique pour la relecture

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle
MARTIN Martine
MORTIER Michel
SIMON Muriel
TUCCI Sylvia

Retour sur images

FACILE « Arts et Loisirs »

Notre section qui utilise le pastel comme technique principale de peinture a exposé deux fois en cette fin d'année 2019.

La première exposition s'est déroulée pendant les journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019.

Invités par l'association « Bien vivre à la Cassine » nous avons installé nos tableaux à l'église ainsi que d'autres artistes. Les bénévoles de l'association présentaient l'histoire du château. Nous avons été accueillis chaleureusement et de nombreux visiteurs sont passés voir les différentes expositions pendant ces journées.

La deuxième exposition a eu lieu les 12 et 13 octobre organisée par la mairie de Villers Semeuse.

De nombreux exposants amateurs proposaient leurs œuvres : peinture,

sculpture, photos, gravures etc. pendant ces « journées des arts ».

L'association « Pic et Peint » nous avait associés à leur exposition.

C'était notre première participation. En 2021 nous y serons.

Je remercie nos adhérents pour leur participation et leur aide pour monter et démonter les différentes expositions.

A bientôt peut-être aux Ayvelles ...

La responsable de section.



Retour sur images

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le 4 novembre 2019 se sont déroulées les élections municipales Enfants. Les participants sont passés dans l'isoloir, ont mis leur bulletin dans l'urne et ont ensuite dépouillé.



Voici le nouveau conseil :



Lola GONIN, Eléa BOUDALIA, Sheraz BENDELLALI (élue Mairesse), Lola PUIS (adjointe), Gael DOURLET et Tom BODHUIN.

Les enfants ont deux grands projets :

- une collecte de canettes métalliques pour permettre à des enfants en situation de handicap (du centre audio-phonologie de Charleville) de financer un voyage au Puy du Fou.
- une journée citoyenne de propreté en mai .

VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

La directrice, Yousra Lamoureux, accompagnée par Medhi, Twiggy et Karen, ont encadré 30 enfants du 21 au 25 octobre dernier. Cette équipe dynamique et motivée leur a proposé diverses activités tout au long de la semaine :

- ♦ Piscine au Mont Olympe,
- ♦ Equitation au domaine du Faucon à Donchery,
- ♦ Nombreux ateliers culinaires pour la découverte de nouvelles saveurs,

- ♦ Boum d'halloween le dernier jour avec préparation de gâteaux et de brochettes de bonbons,
- ♦ Théâtre pour les grands,
- ♦ Nombreux jeux d'intérieur et d'extérieur.

Les parents et surtout les enfants ont beaucoup apprécié toutes ses activités riches et variées qui ont de nouveau contribué au succès du centre de loisirs.

Rendez-vous est pris pour un accueil des enfants du 17 au 21 février.



Retour sur images

HALLOWEEN

Le temps était de la partie pour la fête d'Halloween organisée par FACILE ANIM'. Les petits monstres ont visité les maisons ayvelloises dont la lumière était allumée. Les enfants ont réalisé une superbe récolte de friandises (environ cinq kilos chacun). A la fin du parcours, un bon chocolat chaud et des crêpes les attendaient dans la petite salle des fêtes de la mairie décorée pour l'occasion.

Un concours du costume le plus original a été mis en place, les vainqueurs ont été récompensés par des lots et bien sûr des bonbons. Merci à toute l'équipe FACILE ANIM' pour leur implication et l'organisation de cet événement.



Retour sur images

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Malgré un vent glacial, une foule nombreuse s'est rendue au monument aux Morts du village afin de rendre hommage à nos compatriotes morts pour la France.

En présence d'élus de Chalandry-Elaire et des Ayvelles, des enfants en costume d'époque ont lu des lettres de poilus. A la suite des discours de M BINET, président de l'Association des Anciens combattants, et de M LEBRETON, Maire des Ayvelles, M René SONET Maréchal des Logis, M Claude BESANCON Brigadier Chef et M Marc THOMAS se sont vu remettre la médaille Croix du combattant A.F.N.

Un dépôt de gerbe et un lâcher de pigeons ont clôturé cet hommage aux Ayvelles.

Une distribution de brioches a récompensé les enfants présents.

L'assemblée s'est ensuite rendue au monument aux Morts de Chalandry-Elaire afin de poursuivre la cérémonie et de décerner la médaille Croix du combattant A.F.N à M Maurice VINEL homme de troupe.

Un vin d'honneur offert par la mairie de Chalandry-Elaire a terminé cette commémoration.



« LE BUS ENCHANTÉ DE NOËL »

Les enfants de l'école ont de nouveau participé le 26 novembre à l'opération « Le bus enchanté de Noël » organisée par les TAC. Après un arrêt à l'école de Chalandry-Elaire, le bus a stationné dans la cour de l'école des Ayvelles où les enfants ont déposé généreusement les jouets destinés aux enfants défavorisés. La remise des jouets au Secours Populaire a eu lieu le jeudi 12 décembre.

Merci aux enseignantes et aux enfants qui ont contribué à la réussite de cette collecte.



Retour sur images



TÉLÉTHON LES 6 ET 7 DÉCEMBRE.....

**POUR UNE PREMIÈRE, CE FUT UNE RÉUSSITE
AVEC UN DON DE 2360 € AU PROFIT DU TÉLÉTHON**



Organisé par l'association FACILE ANIM', le Club de foot de l'US Les Ayvelles ainsi que la Mairie, les différentes animations proposées ont remporté un beau succès : marche, marche nordique, zumba, boxe, krav maga, gym, salsa et massages relaxants, jeux de cartes, fléchettes, jeux vidéo se sont succédés pendant 24 heures non-stop !

L'école du village a souhaité apporter sa contribution au téléthon avec la création et la vente de gobelets réutilisables. Petite restauration, buvette et barbecue ont été très appréciés des participants.

Les organisateurs de cette manifestation ont reçu les remerciements des responsables départementaux de l'AFM venus leur rendre visite, ainsi que leurs encouragements.

L'entente parfaite entre les organisateurs, l'excellente ambiance régnant tout au long de la préparation et du déroulement du téléthon ainsi que son indéniable succès laissent présager la volonté de le reconduire l'an prochain et surtout le désir de mobiliser les habitants du village qui se sont montrés frileux face à cette manifestation.



Retour sur images

SAINT NICOLAS Le 8 décembre 2019

Cette année, pour fêter la Saint Nicolas, la Mairie a offert aux enfants un après-midi récréatif à LOOMY LAND. Une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu profiter tout l'après-midi des jeux mis à leur disposition. Un goûter et des bonbons ont été distribués. Le père Noël leur a rendu visite et leur a donné des friandises.

Ils sont repartis enchantés.



Le Père Noël est passé à l'école le 19 décembre et a distribué aux enfants des livres et des chocolats.



MARCHÉ DE NOËL À L'ÉCOLE

Le marché de Noël de l'école a eu lieu mardi 17 décembre dans la salle des fêtes de Chalandry-Elaire. De nombreux parents sont venus écouter leurs enfants chanter.

Le bénéfice de ce marché (vente de diverses décorations de Noël, de jacinthes, petite restauration et buvette) a permis d'offrir une séance de cinéma à tous les enfants et servira également à financer en partie le voyage de fin d'année.



La visite du père Noël lors du goûter des jeunes footballeurs du club des Ayvelles



Retour sur images

SUPER AMBIANCE AU GOÛTER DES ANCIENS !!

Comme tous les ans, la municipalité des Ayvelles a rassemblé les anciens de la commune autour d'un goûter annonçant les fêtes de fin d'année. Près de quatre-vingts personnes étaient présentes pour passer un agréable après-midi en musique. En première partie, l'animation a été réalisée par Andréa, chanteur de variétés, qui a assuré une ambiance festive et a remporté un vif succès. En deuxième partie, le groupe « les copains d'accord » a clôturé le spectacle avec leur tour de chant. Un goûter a été servi à l'entracte. Nos aînés sont repartis enchantés avec leur colis de Noël. Pour les personnes n'ayant pas pu assister au spectacle, les colis ont été distribués dans la semaine par l'équipe municipale. Cette année, la Mairie a offert cent quatre colis à nos anciens.



LES VŒUX DE LA COMMUNE



Comme chaque année, les vœux sont une occasion pour le Maire de recevoir les forces vives qui interviennent dans notre commune : un moment d'échange et de convivialité très apprécié de la population à en juger par le nombreux public présent. Un diaporama retraçant les événements écoulés a permis de se projeter dans l'année 2019. Notre maire a été mis à contribution comme chaque année pour couper la traditionnelle galette des rois.



à

Divertissements



La Linzer Torte est une tarte d'origine autrichienne, avec un tressage sur le dessus. Elle est généralement à base de confiture de groseille ou de framboise. Son nom renvoie à une indication géographique notamment à la ville de Linz mais aussi à une appellation générique se référant au nom de sa pâte.

INGREDIENTS

150 g de farine
80 g de sucre
150 g de beurre
2 œufs durs
1 blanc d'œuf cru
125 g de noix ou noisettes hachées (ou ½ noix et ½ de noisettes)
1 cuillère à café de cacao en poudre
1 clou de girofle
1 cuillère à café de cannelle
200 g de confiture de framboise avec les pépins



Pour 8 personnes :

- 1 : écraser finement les jaunes des œufs durs
- 2 : piler les noix grossièrement
- 3 : piler le clou de girofle
- 4 : dans un saladier, mélanger la farine, le sucre, les noix, les jaunes d'œufs durs, le clou de girofle pilé, la cannelle et le cacao en poudre
- 5 : rajouter le blanc d'œuf cru et le beurre ramolli
- 6 : mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte
- 7 : mettre la pâte au frigo le temps de beurrer un moule à tarte
- 8 : prendre les 2/3 de la pâte (en laissant l'autre tiers au frigo) et l'étaler dans le moule à tarte
- 9 : normalement la pâte devrait être légèrement collante et difficile à étaler (laisser une bonne épaisseur de pâte dans le fond du moule)
- 10 : étaler la confiture de framboise sur l'ensemble du fond de tarte
- 11 : faire des bandes de pâte sur la Linzer Torte avec le reste de pâte
- 12 : faire cuire au four (150 °C- Thermostat 5) pendant 30 minutes.

Le Noisetier appelé *Corylus* : plante du jardin médiéval

Corylus (le **Noisetier** aussi appelé **Coudrier**), est un genre d'arbres et d'arbustes de la famille des Bétulacées des régions tempérées de l'hémisphère nord.

Hildegarde de Bingen conseille les noisettes contre l'impuissance. Le médecin Matthiolus, les recommande pilées et mélangées à de la graisse d'ours pour la repousse des cheveux. Ses feuilles étaient utilisées contre les maux de dents et le poison ; les chatons pour l'amaigrissement.

Au cours du Moyen Age, cet arbre associé à la fertilité, est devenu petit à petit l'arbre de la débauche, de l'incontinence, de la luxure et même du diable.

Ses vertus : C'est un amaigrissant, antihémorragique, antisudoral, dépuratif, astringent, fébrifuge, et un vaso-constricteur. La noisette est riche en lipides et en protéines de haute digestibilité.



Festivités et animations

MOTS CROISES les métiers

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement :

1) Il retourne la terre ; 2) pas sans lui – fin d'automne ; 3) pour Jean-Pierre Foucault, c'était son dernier – radio musicale ; 4) fils de Dédale – touche le filet ; 5) interjection enfantine – fin d'infinitif – réponse positive ; 6) et ainsi de suite – strée ; 7) feuille de carotte ; 8) usent, liment – union européenne ; 9) les anciens cordonniers.

Verticalement :

A) ouvriers qui allongent les métaux ; B) défenseur – baigne Saint Omer ; C) sot, naïf – amende ou compte rendu ; D) dialecte du midi – île ou note – femme imaginaire ; E) associé au maréchal ; F) souverain – préfixe indiquant l'hostilité ; G) personne qui travaille dans un bureau ou ... de maison ; H) article premier – trompée, flouée – patrie d'Abraham ; I) elles vivent de leur capital

SOLUTION du n° 56

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	U	N	I	C	I	P	A	L	E
2	I	N	T	R	U	S		C	I	L
3	L	A			B	O	U	R	S	E
4	A	N	I	M	A	L		E	T	C
5	N	I	N	A		O	R		E	T
6		M	A	I	R	I	E		S	I
7	B	E		R	E	R		C		O
8	U	S	E	E	S		B	O	N	N
9	S		N		T	R	O	U	E	
10		A	D	J	O	I	N	T	E	S



Pédicure

La pédicure se déplacera dans notre village les mardis 3 mars, 9 juin, 1er septembre et 9 décembre.

Téléphoner au **03.24.59.02.20** afin de fixer un rendez-vous.



FESTIVITES ET ANIMATIONS DATES A RETENIR

Élections Municipales	15 et 22 Mars	Petite salle des fêtes de la Mairie
Chasse aux œufs	11 Avril	Terrain de football
Une rose un espoir	25.26 Avril	Traversée du village
Journée du souvenir	26 Avril	Monument aux Morts
Victoire 1945	8 Mai	Monument aux Morts
Fête Patronale	20.21 Juin	Derrière la Mairie
Fête de l'école	30 juin	Ecole
Brocante	19 juillet	Derrière la Mairie